

# TARIFS 2019

par nuitée

Ouvert du 29 mars au 15 octobre 2019  
(Arrivées à partir de 14h • Départs avant 12h • 6 personnes maximum par emplacement)



Taxe de séjour (en supplément) - Local Tax  
Du 01/01/2019 au 31/12/2019 :  
0,60 € par personne par nuitée

Sont exemptés de la taxe de séjour : les personnes mineures et les titulaires d'un contrat de travail, employés dans la Commune de La Guérinière.

## BASSE SAISON

Autres périodes

## MOYENNE SAISON

19 avril > 21 avril  
27 avril > 12 mai  
29 mai > 02 juin  
07 juin > 09 juin

## HAUTE SAISON

28 juin > 31 août

## ZONE CAMPING

|                                                                |                                       |         |         |
|----------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------|---------|
| Forfait saison : 2 pers. + 1 véhicule + électricité (16A)      | 2 800,00 € (du 29 mars au 13 octobre) |         |         |
| Forfait emplacement : 2 pers. + 1 véhicule                     | 10,50 €                               | 16,00 € | 33,00 € |
| Forfait emplacement : 2 pers. + 1 véhicule + électricité (16A) | 13,50 €                               | 19,00 € | 36,00 € |
| Personne supplémentaire + de 7 ans                             | 4,50 €                                | 4,50 €  | 8,00 €  |
| Enfant de 2 à 7 ans                                            | 4,00 €                                | 4,50 €  | 4,80 €  |
| Enfant - de 2 ans                                              | Gratuit                               | Gratuit | Gratuit |
| Animaux :                                                      | 2,00 €                                | 2,00 €  | 3,00 €  |
| Tente supplémentaire :                                         | 2,50 €                                | 2,50 €  | 3,00 €  |
| Véhicule supplémentaire :                                      | 3,00 €                                | 3,00 €  | 6,00 €  |
| Douche visiteur :                                              | 3,00 €                                | 3,00 €  | 3,00 €  |

## ZONE CAMPING-CAR (SANS ÉLECTRICITÉ)

|                                    |        |        |         |
|------------------------------------|--------|--------|---------|
| Forfait emplacement : 2 pers.      | 7,50 € | 7,50 € | 11,50 € |
| Forfait emplacement : + de 2 pers. | 9,00 € | 9,00 € | 15,50 € |
| Animaux :                          | 2,00 € | 2,00 € | 3,00 €  |

## OPTIONS

|                                 |                                                                                                 |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Location de réfrigérateur       | 8,00 € par jour • 50,00 € par semaine                                                           |
| Location de barbecue électrique | 7,00 € par jour                                                                                 |
| Adaptateur                      | 19,00 € (achat)                                                                                 |
| Machine à laver / sèche-linge   | 5,00 € le jeton                                                                                 |
| Lessive                         | 1,00 € la dosette                                                                               |
| Coffre-fort                     | 3,00 € par jour / 20,00 € par semaine                                                           |
| Accès wifi                      | 4,00 € : 1 jour • 7,00 € : 2 jours • 13,00 € : 4 jours • 22,00 € : 7 jours • 33,00 € : 14 jours |

## AUTRES FRAIS

Frais de modification de séjour : 10,00 € • Frais de garantie annulation : 30,00 € • Acompte sur réservation : 20 % du séjour TTC • Frais de dossier : 15,00 €

Camping municipal de la Court 

54 rue des Moulins • 85680 La Guérinière • Tél. : +33 (0)2 51 39 51 38  
contact@campingdelacourt.fr • www.campingdelacourt.fr





Camping municipal de la Court \*\*\*\* 54 rue des Moulins • 85680 La Guérinière • Tél. : +33 (0)2 51 39 51 38  
contact@campingdelacourt.fr • www.campingdelacourt.fr

## Conditions Générales de Vente

### RÈGLEMENT

Pour toute réservation un acompte de 20 % sera demandé sur le montant total du séjour ainsi que 15 € de frais de dossier. La réservation est définitive lorsque l'acompte est encaissé et vaut acceptation des conditions générales de vente, du règlement intérieur et des conditions d'annulation.

Pour les emplacements de camping, le solde du séjour est à régler dans son intégralité, au plus tard, le jour de l'arrivée. Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 2 personnes, l'accès aux sanitaires, à la piscine et au club enfants. Le nombre maximum de personnes autorisées sur un emplacement est de 6. Il est possible de réserver un emplacement spécifique, toutefois, la direction se réserve le droit de modifier cette attribution en cas de nécessité, au bénéfice d'un autre emplacement de même catégorie.

Les prix indiqués sont valables pour la saison 2019. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros.

### MODIFICATION DE SÉJOUR

La réservation est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder l'emplacement à un tiers. Selon disponibilités, des modifications de séjour pourront être enregistrées. Des frais fixes de modification de séjour seront applicables (10 € / modification) pour tout changement dans la réservation. Le client est tenu d'informer la direction du Camping de tout changement par email à l'adresse : [contact@campingdelacourt.fr](mailto:contact@campingdelacourt.fr) ou par téléphone au : 02 51 39 51 38.

### ANNULATION D'UN SÉJOUR

Selon l'article L. 121-20-4 - 2° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

En cas d'annulation, aucun remboursement des sommes versées n'est possible, sauf lorsque la garantie annulation a été souscrite (30 €).

La garantie annulation doit être souscrite à la réservation et assure le remboursement total du séjour (hors frais de réservation et de garantie annulation) en cas d'annulation faite au plus tard la veille de l'arrivée et dans les cas suivants :

- Maladie (certificat obligatoire).
- Accident (certificat obligatoire).
- Décès (certificat à fournir).
- Refus de congés par l'employeur (attestation employeur).
- Reprise d'une activité professionnelle suite à une période d'inactivité (attestation employeur).
- Perte d'emploi (attestation de licenciement ou de perte d'emploi).

Pour obtenir le remboursement, le camping Municipal de la Court devra être informé au plus tard la veille du jour d'arrivée et les justificatifs d'annulation devront nous parvenir au plus tard 15 jours après la date théorique d'arrivée. En dehors de ces délais, aucun traitement ne pourra donner lieu à un remboursement.

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a aucun remboursement possible pour cause de départ anticipé quelle qu'en soit la raison. Le Camping municipal de la Court se dégage de toute responsabilité et ne peut être tenu responsable des aléas climatiques.

Sans nouvelles d'un client 24<sup>h</sup> après la date supposée de son arrivée, la direction se réserve le droit d'annuler son séjour sans possibilité de remboursement.

### ARRIVÉES

Les horaires d'ouverture de la réception sont affichés sur le site internet. Certaines arrivées pourront s'effectuer en dehors de ces horaires, dans le respect du règlement intérieur du camping.

Pour les emplacements de camping :

- Arrivée à partir de 14<sup>h</sup>
- Départ avant 12<sup>h</sup>
- Aucune arrivée n'est possible après 22<sup>h</sup>

Pour toute arrivée en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil, la réception du Camping devra être informée afin de conserver la réservation.

## **PARKING**

La circulation des véhicules dans l'enceinte du Camping Municipal de la Court est limitée.

## **MINEURS**

Non accompagnés de leurs parents, les mineurs ne sont pas acceptés. Les décharges parentales ne sont pas acceptées.

## **PISCINE**

La piscine est ouverte pour tous les clients du camping sous leur propre responsabilité.

La baignade est non surveillée. La direction se décharge de toutes responsabilités en cas d'accident.

## **VISITEURS**

Aucun visiteur supplémentaire, ni à l'arrivée, ni pendant le séjour, ne sera admis sans l'accord préalable de la direction du camping. En cas de déclaration inexacte du preneur, la direction peut résilier le séjour de plein droit, et les sommes versées ne seront pas remboursées.

Les visiteurs de journée devront s'acquitter d'un droit d'entrée.

## **ANIMAUX**

Les animaux sont acceptés (sauf chiens de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> catégorie) moyennant un supplément de prix. Le propriétaire devra impérativement présenter à l'arrivée le carnet de santé et/ou le passeport européen. Ils doivent être vaccinés, tatoués et tenus en laisse. Ils ne doivent pas être laissés en liberté ni même enfermés sur l'emplacement en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Jusqu'à deux chiens peuvent être admis par emplacement de camping.

## **LITIGES**

Les résidents s'engagent à respecter le personnel du camping, les autres résidents, le règlement intérieur disponible à l'accueil, les consignes de la Direction du camping.

En cas de manquements répétés à ces règles de savoir vivre, la Direction se réserve le droit de mettre un terme prématuré à tout séjour, sans avertissement écrit préalable et sans indemnité d'aucune sorte.